

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

HUITIÈME ANNÉE. — 1879-1880

N° 2

NOTES ET MÉMOIRES

(Suite et fin)

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



LYON

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

—
1881

SÉANCE DU 29 JUIN 1880

Présidence de M. Veulliot. — Lecture du procès-verbal par M. Viviand-Morel.

Fixation de la grande excursion annuelle de la Société, à la Grande-Chartreuse, le 18 juillet prochain ; départ le samedi 17, à 11 heures du soir.

Communications :

1° M. le D^r PERROUD donne lecture de la suite du compte-rendu de l'excursion qu'il a faite avec le D^r Saint-Lager dans les Alpes. (Voy. *Annales*, 8^e année, n^o 1, p. 107.)

2° M. SCHWARTZ, rosieriste à Lyon, dépose sur le bureau quelques rosiers fleuris dont les noms suivent : *Rosa hymalajensis*, *R. rugosa alba* et *rubra*, *R. anemoniflora* ; M. Schwartz donne quelques renseignements horticoles sur ces différentes espèces ; il signale entre autres les variations de coloris obtenues par le semis du *R. rugosa*. Pour le *R. anemoniflora*, M. Schwartz dit que cette espèce, originaire de la Chine, s'est montrée très-rustique pendant le dernier hiver.

3° M. CUSIN fait circuler des monstruosité observées sur le *Campanula medium* cultivé au jardin botanique ; on y remarque le changement de coloration, une hypertrophie compliquée de duplication de la corolle et une métamorphose des pièces du calice.

4° M. FAURE demande quelques explications à M. Perroud sur les galles récoltées dans l'excursion dont il a fait le compte-rendu ; il prie aussi les membres de la Société qui auraient l'occasion de trouver de ces productions, de vouloir bien lui en faire part.

SÉANCE DU 13 JUILLET 1880

Présidence de M. Veulliot. — Lecture du procès-verbal par M. Viviand-Morel.

Communications :

M. SAINT-LAGER fait un exposé de nos connaissances en ce qui

concerne le groupe de Scabieuses réunies sous le nom de *Succis*es et qui, au lieu d'avoir le limbe de l'involucelle scarieux, comme celui des Scabieuses proprement dites, ont un limbe divisé en quatre dents herbacées.

Inutile de chercher dans la Flore de France de Grenier et Godron des renseignements sur ce sujet ; on n'y trouve qu'un paragraphe relatif au *Succisa pratensis* si répandu à l'automne dans les prés humides des terrains marneux ou argileux.

Postérieurement à la publication du tome 2 de la Flore de France, le docteur Guyétan trouva, en 1857, à Niepvre, près Montluel, une Succise se distinguant de toutes les Scabieuses connues par l'absence de soies au calice intérieur, et par la présence de stolons d'où partent des rosettes de longues feuilles. Cette Succise remarquable n'avait été signalée jusqu'alors que dans plusieurs territoires de quelques provinces autrichiennes.

En 1868, M. Jordan décrivit, dans le *Breviarium plantarum novarum*, 25 formes de Succises différentes les unes des autres par la taille, la direction des rameaux tantôt dressés, tantôt étalés, par la forme, la couleur, la villosité ou la glabréité, la consistance molle ou coriace des feuilles, la présence ou l'absence de dents sur le bord du limbe foliaire, le nombre et la grosseur des capitules, la couleur des fleurs, et enfin par l'époque de la floraison.

Plus tard, en 1872 (voyez Cariot, 5^e édition), Bernardin découvrit autour de l'étang de Montcarra (Isère) une Succise remarquable par l'exiguité de sa taille (4 à 8 centim. ; rarement 15 à 18 centim.), par sa tige habituellement simple et monocéphale, portant quelquefois deux rudiments de rameaux ; enfin par ses feuilles d'un vert sombre, courtes, ovales, obtuses, mucronées, hérissées de poils.

En voyant les échantillons qui furent distribués par Bernardin, en 1873, à la Société dauphinoise, M. Saint-Lager soupçonna que le *Succisa subacaulis* (tel est le nom donné par l'auteur à cette plante) était, non pas une véritable espèce, mais une variété naine du *Succisa pratensis*, et que Bernardin, tout en étant de bonne foi, avait exagéré certains caractères et fait un choix d'échantillons en vue de sa démonstration. Afin de vérifier si cette supposition était fondée, il se rendit, le 23 octobre 1879, vers l'étang de Montcarra, ; et là, après avoir récolté, dans la partie la plus rapprochée de l'étang, un certain nombre de

spécimens entièrement semblables à ceux qui avaient été distribués par Bernardin, il remarqua que les Succises qui croissaient dans une zone un peu plus éloignée des bords de l'étang avaient une taille de plus en plus élevée, 0,30, 0,40, 0,50 centimètres, n'avaient plus une tige simple et monocéphale ou pourvue de rudiments de rameaux, mais portaient deux rameaux latéraux parfaitement développés, qu'en outre les feuilles n'étaient plus courtement ovales-obtuses, mais bien ovales-elliptiques.

Enfin, dans une prairie située à quelques mètres au-delà, on trouvait le *Succisa pratensis* ayant une taille de 0,60 centimètres à un mètre, des feuilles radicales ovales-lancéolées aiguës. C'est ainsi que dans un espace assez restreint, M. Saint-Lager put récolter tous les intermédiaires entre la Succise rabougrie décrite par Bernardin et la Succise des prés parfaitement développée : d'où il se croit autorisé à conclure que le *Succisa subacaulis* et un cas de *nanisme* du ressort de la tératologie végétale.

On remarquera d'ailleurs que l'épithète de *subacaulis*, signifiant *presque sans tige*, ne convient nullement à la plante en question, car tous les individus, même les plus petits, ont une tige de quelques centimètres.

A quelle cause faut-il attribuer le rabougrissement observé sur la Succise en question.

Le niveau de l'étang de Montcarra est sujet à de grandes variations, par suite du plus ou moins de fréquence des pluies; de sorte que sa partie périphérique est inondée pendant une partie de l'année, et ensuite exondée surtout pendant les mois de juillet et d'août. La Succise, bien qu'étant hydrophile, n'est pas une espèce aquatique, se développant lorsqu'elle est complètement immergée; elle ne commence donc à végéter que fort tard. Mais lorsque l'eau s'est retirée, elle se trouve placée dans des conditions diamétralement opposées et plus nuisibles encore à sa croissance: le sol argileux, compacte, sur lequel elle se trouve, se dessèche avec une grande rapidité, et ne peut plus lui fournir l'humidité dont elle a besoin. Chose singulière, elle souffre de la sécheresse à côté d'un réservoir d'eau. Aussi ne doit-on pas être surpris de la voir rester naine, sans rameaux latéraux, et n'ayant qu'une rosette appauvrie de feuilles courtes, ovales, obtuses, d'une couleur d'un vert livide.

Du reste, si l'on voulait avoir une démonstration expérimentale de la vérité de cette explication, il suffirait de transporter

quelques individus nains et maladifs dans une prairie fertile et humide et d'observer ce qu'ils deviendraient.

A propos de l'influence que les alternatives d'immersion et d'émersion exercent sur les plantes, M. Saint-Lager communique une observation qu'il a faite sur le *Ranunculus aquatilis*.

On sait que lorsque certaines espèces aquatiques, comme *Ranunculus aquatilis*, *tripartitus*, *hololeucus*, *Alisma natans* et *plantagineum*, *Sagitta aquatica*, *Callithrix hamulata*, ne peuvent s'élever à la surface ou hors du niveau de l'eau, et sont contraintes de rester immergées, leurs feuilles sont souvent toutes linéaires. On sait aussi que les feuilles de la Renoncule aquatique sont toutes ou la plupart à limbe élargi, lorsqu'elle vit hors de l'eau.

Se trouvant à Marlieu en Dombes dans les premiers jours du mois de juin dernier, M. Saint-Lager observa, dans les champs d'où l'eau s'était retirée, des Renoncules aquatiques à divers états : les unes, plus anciennement émergées, avaient toutes les feuilles réniformes lobés ; les autres étaient en voie de transformation ; leurs feuilles n'avaient plus la ténuité première et manifestaient une tendance marquée à la dilatation ; enfin quelques feuilles étaient mi-partie à limbe élargi, mi-partie découpées en lanières plus ou moins linéaires. Il aurait été intéressant de pouvoir suivre de jour en jour les progrès de la transformation, afin de savoir en combien de temps elle devient complète.

M. VIVIAND-MOREL pense que toute la démonstration faite par M. Saint-Lager à propos du *Succisa subacaulis* Bernardin est l'expression de la vérité ; mais il ne croit pas que l'on puisse tirer de cette démonstration d'autres conclusions que celle-ci : Bernardin s'est trop hâté de publier comme espèce ou forme distincte de Succise, les échantillons trouvés par lui à Montcarra ; il aurait dû les soumettre auparavant à l'expérience et voir si la culture ne détruirait pas les caractères sur lesquels il avait établi sa description ; ou bien, n'ayant pas à sa disposition ce moyen positif, il aurait dû, comme l'a fait judicieusement M. Saint-Lager, observer les Succises du voisinage, et cette seule inspection lui aurait donné de fortes présomptions que les plantes subcaules observées par lui n'étaient que des individus nains et rabougris, comme on en voit dans les terrains pauvres.

Dans tous les cas, on ne saurait se baser, pour juger les formes critiques, sur un travail qui pèche absolument par la base.

M. Boullu appuie les observations de M. Saint-Lager concernant le polymorphisme des feuilles de certaines espèces, suivant le milieu où elles croissent.

M. BOULLU fait une communication sur une forme hybride d'*Hieracion*, dont il présente les échantillons ainsi que les deux parents présumés. (Voy. *Annales*, 8^e année, n° 1, p. 147.)

M. le président annonce la mort d'un des membres de la Société, M. Petrus-Marie Audibert, et prononce quelques paroles de regrets sur notre jeune collègue enlevé prématurément à sa famille et à ses amis.

SÉANCE DU 27 JUILLET 1880

Présidence de M. Vuelliot, — Lecture du procès-verbal par M. Viviand-Morel.

M. le D^r A. MAGNIN donne lecture de la lettre suivante qui lui est adressée par M. Guinet, membre correspondant de la Société à Genève, au sujet de la présence de l'*Eryngion alpinum* au Reculet.

« ... Je lis dans le volume des *Annales* (1) que je viens de recevoir, que M. Tillet, dans une intéressante communication sur la dispersion de l'*Eryngion alpinum*, met en doute l'existence de cette belle Ombellifère au Reculet.

Je vous envoie à cette occasion le *Bulletin de la Société botanique de Genève* dans lequel vous verrez (page 8), consigné le fait que cette plante a été rencontrée au Reculet par deux membres de cette Société.

J'ajouterai de plus pour ceux de mes collègues qui connaissent cette montagne que la station de l'*Eryngion*, se trouve à l'ouest de la sommité, au lieu dit « la Roche-Franche », le long de pentes très-rapides situées au-dessous de la station du *Hieracion porrectum* Fries.

« Veuillez agréer, etc.

A. GUINET. »

(1) *Annales de la Soc. botan. de Lyon*, 7^e année, p. 263.